

Ecrit par le 25 novembre 2024

Poids lourd : le contournement de la rocade d'Avignon reporté



Le projet d'arrêté interdisant la circulation des poids-lourds sur la rocade Charles-de-Gaulle aux heures de pointe semble reporté à une date non définie...

Afin de réduire le trafic routier sur la rocade Charles-de-Gaulle, la Ville d'Avignon et les services de l'Etat envisageaient un projet d'arrêté visant à interdire la circulation des poids-lourds entre 7h et 9h ainsi qu'entre 16h et 18h tous les jours.

« L'interdiction des poids lourds sur la rocade est une mesure demandée par les acteurs locaux, notamment par la maire d'Avignon depuis plusieurs années, détaillait la [Dreal Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) en octobre dernier. Cette restriction vise les poids-lourds de plus de 40 tonnes aux heures de pointe. »

Travaillant sur la faisabilité d'un tel projet (conditions de contrôle, parkings de stockage, balisage des itinéraires, conditions de circulation des poids lourds du MIN de Châteaurenard), la Dreal Paca évoquait alors une entrée en vigueur de la mesure d'interdiction à la fin de l'année 2021.

Ecrit par le 25 novembre 2024

Un remède pire que le mal ?

C'était sans compter sur la mobilisation des entreprises de transports locales ainsi que des membres de l'association du parc d'activités Avignon-Courtine. En effet, cette zone d'activités abrite de nombreuses sociétés de transports ainsi qu'une très importante plateforme multimodale (rail-route).

A ce titre, [TLF-Méditerranée](#) (regroupant les représentants régionaux l'union des entreprises de transport et logistique de France) ont fait part de leurs inquiétudes de leurs adhérents effectuant des transports de denrées périssables et des transports combinés rail-route.

S'appuyant sur des études faites par la Dreal et le [Cerema](#), le groupe de travail réunissant les parties prenantes associées à cette réflexion (collectivités, acteurs économiques, transporteurs routiers notamment) ont estimé « qu'une telle interdiction mettrait à mal - voire en péril - le transport combiné rail-route dans le Sud de la France et compromettrait la transition énergétique ainsi que le report modal en général ».

De fait, le projet d'obligation de contournement de la rocade Sud d'Avignon semble donc reporté sine die.

La LEO fait cruellement défaut

Pour la Ville l'objectif de cet arrêté est de diminuer le trafic poids lourds sur la rocade. Une zone qui enregistre un transit quotidien de l'ordre 30 000 à 40 000 véhicules, dont 11% à 13% de camions. Un flux qui n'est pas sans conséquences sur la santé et la qualité de vie des 25 000 riverains des quartiers Sud de la cité des papes.

« Un périmètre reste à définir dans lequel un recours aux dérogations serait inutile car seul le transit devrait y être interdit, précise [Michel Mattar](#), secrétaire général de TLF Méditerranée Pour les véhicules en transit, ils seraient dans l'obligation d'utiliser les itinéraires de contournement prédéfinis par la ville d'Avignon et la Dreal, mais cela engendrerait des problèmes avec les maires des communes traversées car les routes sont inadaptées et déjà très congestionnées. »

Aujourd'hui, si l'arrêté interdisant la circulation des poids-lourds sur la rocade Charles-de-Gaulle n'est donc pas pris c'est, qu'au bilan, entre les nuisances reportées sur d'autres territoires et les émissions de CO2 multipliées par la sous-utilisation de la plateforme rail-route, l'impact environnemental serait négatif.

Ainsi à l'image de difficultés rencontrées avec [le plan Faubourgs](#), cette volonté municipale de 'faire la chasse' au trafic de transit se retrouve confrontée aux manques de solutions alternatives. Dévier le flux des véhicules : mais pour les faire passer où ?

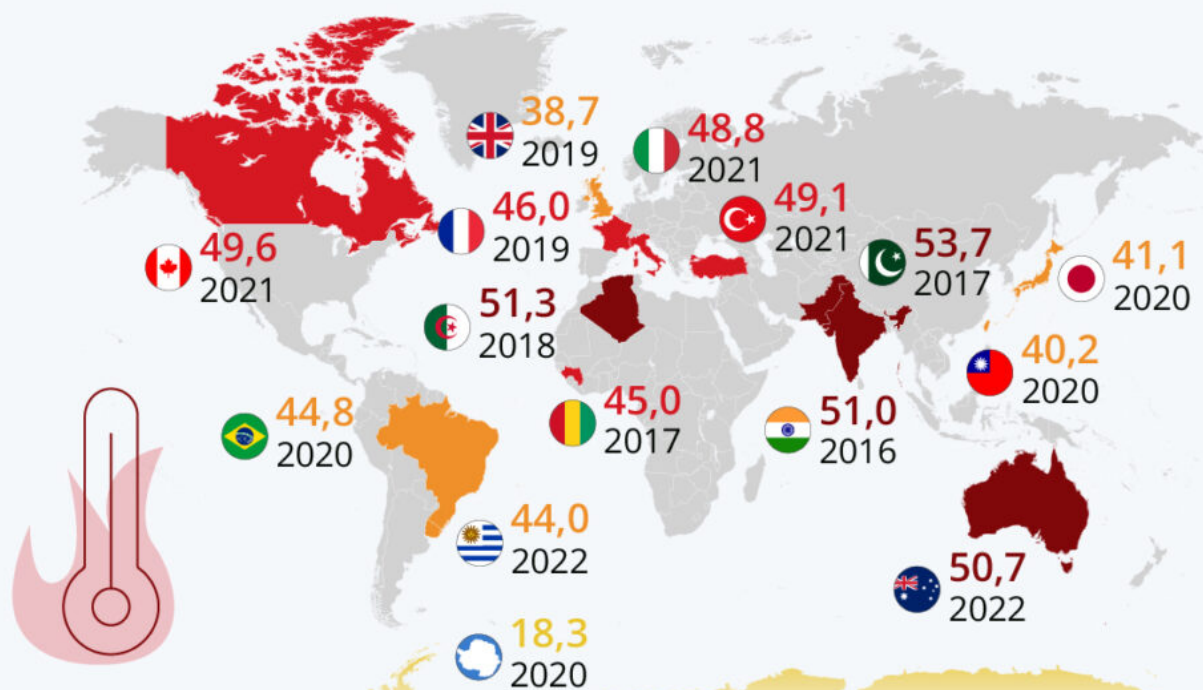
Cette situation met en lumière l'absence d'infrastructures adaptées à la réalité du bassin de vie et plus particulièrement [le retard pris par la LEO \(Liaison Est-Ouest\)](#) dont seulement une tranche a été réalisée sur les 3 que compte le projet de contournement d'Avignon par le Sud.

Selon les projections, la mise en service de ces équipements routiers permettrait de réduire le trafic de plus de -20% sur la rocade et de -40% à -50% sur plusieurs tronçon de route compris entre la cité des papes et Châteaurenard.

Les records de chaleur récemment battus

Les records de chaleur récemment battus

Sélection de records de température par pays (ou continent) enregistrés au cours des six dernières années, en °C *



* En date du 3 mai 2022.

Sources : Organisation météorologique mondiale, rapports médias, recherches Statista



L'Inde et le Pakistan sont en proie à une vague de chaleur exceptionnelle, avec des pointes pouvant

Écrit par le 25 novembre 2024

atteindre 50°C dans certaines localités, provoquant des coupures d'électricité et des pénuries d'eau. Les températures pourraient approcher du record national en Inde, établi à 51°C en 2016, et chez son voisin pakistanais, où 53,7°C avaient été atteints à [Turbat](#) en 2017.

De nombreux records de chaleur ont été enregistrés dans le monde ces dernières années. Comme l'indique notre carte qui présente une sélection non exhaustive depuis 2016, les plus récents datent de cet été dans l'hémisphère sud. L'Australie et l'Uruguay ont ainsi égalé leur record national en janvier 2022, avec respectivement 50,7 °C à Onslow et 44,0 °C à Florida.

Durant l'été 2021, l'[un des plus chauds mesurés sur Terre](#), le Canada, la Turquie et l'Italie avaient relevé la température la plus haute jamais enregistrée sur leur sol. Le record italien (48,8 °C à Syracuse) représente même la température la plus élevée jamais mesurée en Europe. En Antarctique, le record date de 2020, avec plus de 18°C atteints à la base Esperanza pendant l'été austral. En France, le record national de 46 °C mesurés à Vérargues (Hérault) remonte à la canicule de 2019.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Isle-sur-la-Sorgue : un piège à déchets installé dans la rivière

Ecrit par le 25 novembre 2024



Dans le cadre de l'appel à projets lancé par la région Sud intitulé 'Pour une Méditerranée zéro plastique' qui engage la protection des milieux naturels contre ce type de déchet, le syndicat mixte du bassin des Sorgues (SMBS) vient d'installer un piège dans la rivière à l'Isle-sur-la-Sorgue, près du lycée agricole La Ricarde, pour intercepter les déchets qui peuvent y flotter.

La commune, qui a une très forte affluence touristique, notamment durant la période estivale, voit sa rivière infestée de déchets flottants chaque année. De plus, l'Isle-sur-la-Sorgue est un point stratégique pour la rivière puisqu'elle est le point de rencontre de nombreux bras de cette dernière, le barrage permet donc de collecter tous les déchets venant de ces différents bras. Le piège est fait de telle façon qu'il permet de récolter les déchets qui flottent tout en laissant l'eau faire son cours en passant par-dessous le barrage.

Les travaux de mise en place de ce piège ont été menés par la société de travaux publics sorguaise RMB et leur coût s'est élevé à 45 330€, financé à 55% par la Région et 45% par le SMBS.

V.A.

Écrit par le 25 novembre 2024

Châteaurenard : une journée pour nettoyer les bords de la Durance



La ville de Châteaurenard organise une éco-manifestation ce samedi 7 mai. Un rendez-vous au Trou du pêcheur auquel tout le monde est invité à participer dans la joie et la bonne humeur.

En collaboration avec le [syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance](#) (SMAVD), le Conseil municipal des jeunes de Châteaurenard, les [sapeurs-pompiers](#) et le [Rugby club](#) de Châteaurenard, [la municipalité](#) de la commune organise une journée de nettoyage des bords de la Durance ce samedi 7 mai à partir de 9h30.

C'est tout naturellement que le maire de Châteaurenard Marcel Martel, la déléguée aux espaces verts et au développement durable Marie Laurence Anzalone et le SMAVD ont choisi le Trou du pêcheur pour cet événement. Parrainé par l'enseigne de restauration rapide McDonald's, ce défi 'nettoyage' se fera dans

Écrit par le 25 novembre 2024

une ambiance festive est conviviale.

Du nettoyage et des animations

Si la matinée sera plutôt rythmée par un nettoyage du site classé zone Natura 2000, l'après-midi, lui, offrira diverses animations proposées par les associations de la commune.

Exposition sur le projet d'aménagement qui favoriserait la pratique de la pêche mais aussi les activités sportives et les loisirs, animations sur le thème de l'eau et de la biodiversité, démonstrations des gestes qui sauvent par les sapeurs-pompiers, et bien d'autres ateliers seront proposés tout au long de cette journée.

V.A.

Le Vaucluse opte pour un fauchage 'raisonné' des abords de ses routes

Ecrit par le 25 novembre 2024



Les agents vauclusiens viennent d'entamer la première phase de fauchage des abords des routes de l'année. Depuis 2019, le Département pratique un fauchage dit 'raisonné'. Une technique qui permet d'assurer la sécurité des usagers, mais également la protection de l'environnement.

En 2019, le Conseil départemental de Vaucluse a décidé d'opter pour un fauchage raisonné le long de ses 2330km de réseau routier. Une pratique « non négligeable de la part du Département », selon Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental vauclusien. Ainsi, au lieu de faucher régulièrement tout au long de l'année, la fréquence des passages se limite à trois fois par an, un chiffre qui peut varier selon le terrain sur lequel les agents opèrent. Ce sont donc 27 machines et entre 60 et 80 agents vauclusiens qui s'attèlent à ce travail de fauchage.

En amont de ce dernier, une collecte de déchets est nécessaire afin de ne pas créer davantage de pollution en les broyant mais aussi de ne pas endommager les machines. Ce sont plus de 400 tonnes de

Ecrit par le 25 novembre 2024

déchets qui sont ramassés en Vaucluse chaque année. Une fois ces polluants collectés, d'autres viennent prendre leur place seulement quelques jours après, comme le déplorent les agents du département. Le premier fauchage, appelé 'de sécurité', s'effectue au printemps dès lors que la végétation est arrivée à maturité, c'est-à-dire à environ 40cm de hauteur. La deuxième phase, le fauchage de maintien, est généralement effectuée dans le courant de l'été. Enfin, la troisième et dernière phase d'entretien se fait à l'automne.

La protection de la faune et de la flore

Ce fauchage raisonné consiste à couper les herbes entre 11 et 15cm, contre 7cm auparavant, ce qui permet de conserver les refuges de la faune et de la flore. Cette technique permet également de préserver tous les petits insectes dits 'utiles' qui mangent les nuisibles et donc contribuent à la préservation de la flore. L'objectif est aussi de lutter contre les plantes envahissantes et de laisser place aux arbustes et plantes locales.

©Département de Vaucluse

Pour garantir une croissance moins rapide des herbes, et donc limiter le nombre de passage dans l'année, le Département choisit de retarder les campagnes de fauchage et d'attendre que l'épi soit complètement formé avant de le couper. En retardant la première fauche, les végétaux, comme le coquelicot, ont le temps de fleurir et la faune peut se reproduire en toute tranquillité. Cette pratique s'inscrit donc dans une politique durable et dans la préservation de la biodiversité, deux aspects dans lesquels le Département est engagé au quotidien.

Apt : un concours photo sur la biodiversité de la ville

Écrit par le 25 novembre 2024



La ville d'Apt organise un concours photo jusqu'au dimanche 22 mai sur le thème 'Un regard sur la nature en ville', auquel amateurs et professionnels sont invités à participer.

Si vous êtes âgé de plus de 18 ans et passionné par la photographie, vous pouvez démontrer votre talent en capturant la biodiversité aptésienne pour le concours photo organisé par la ville. Elaborée dans le cadre de la politique 'Environnement et développement durable', cette compétition a pour réel objectif de sensibiliser le public à l'environnement en milieu urbain.

Les photographies en compétition seront jugées sous l'angle du respect du thème, de la qualité artistique et technique, du point de vue et du récit par un jury composé de professionnels de la discipline et de spécialistes de l'environnement. Le photographe allemand de renommée internationale Hans Silvester, installé en Provence depuis les années 1960, présidera le jury. Ce dernier désignera une liste de 20 lauréats qui recevront des lots en récompenses et dont les 5 premiers seront sacrés grands gagnants du concours. A la clé, des stages de photographie, des bons d'achats, des livres, l'agrandissement de sa

Écrit par le 25 novembre 2024

photographie, ou encore la participation à une exposition.

Les conditions de participation

La participation au concours est gratuite et les photographies doivent obligatoirement être effectuées sur le territoire de la commune d'Apt et respecter le thème 'Un regard sur la nature en ville'. Les photomontages sont interdits. Si il y a des personnes présentes et clairement identifiables sur la photo, elles doivent donner leur autorisation écrite au photographe.

Chaque participant peut soumettre deux photographies dont il est l'auteur. La date et le lieu de la prise de vue doivent être indiqués et les images ne doivent contenir aucun signe permettant d'identifier l'auteur. Un [formulaire d'inscription](#) doit également être rempli puis envoyé avec les photographies à l'adresse concoursnatureenville@apt.fr via un site de transfert.

Pour plus d'informations, veuillez consulter en ligne [le dossier complet du concours](#), disponible sur le site de [la commune d'Apt](#).

V.A

Action d'Extinction rébellion contre des panneaux publicitaires à Avignon

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des militants [d'Extinction rébellion Vaucluse](#) ont enlevé les affiches de plusieurs dizaines de panneaux publicitaires à Avignon pour les remplacer par des messages 'Le monde d'après sera sans pub'.

« Les panneaux publicitaires défigurent notre ville classée patrimoine mondial de l'humanité et engendrent une dépense d'énergie inutile pour leur éclairage permanent, expliquent dans un communiqué les membres locaux [d'Extinction rébellion](#) (XR). Les affiches publicitaires finissent en déchets dont nous payons, en tant que contribuables, le retraitement. Les communes et intercommunalités ont les compétences nécessaires en matière de réglementation pour interdire la publicité dans l'espace public au moyen des règlements locaux de publicité, comme cela a déjà été fait à Grenoble. »

Mettre la pression sur le PLU de la Ville d'Avignon

Avec cette opération coup de poing, XR entend ainsi mettre en avant « les lacunes dans le programme du président réélu en matière d'écologie et de lutte contre la surconsommation ». C'est également un moyen

Ecrit par le 25 novembre 2024

de mettre la pression sur la municipalité de la cité des papes qui travaille actuellement à la réalisation de son nouveau Plan local d'urbanisme (PLU).

« La mise en place du nouveau PLU est une formidable opportunité pour mettre fin à la nuisance publicitaire dans notre quotidien, insiste XR Avignon-Vaucluse, C'est une occasion de mettre définitivement fin à la publicité dans nos rues. »

La publicité contre la planète ?

« La publicité est omniprésente dans l'espace public, poursuit [Extinction rébellion 84](#). Dans un contexte d'urgence climatique et de ressources limitées, elle incite à la surconsommation de biens en suggérant sans fin de nouveaux désirs. La publicité cache les agissements nocifs des grandes marques pour la santé (plastique, perturbateurs), la planète (pollution, gaspillage énergétique) et la société (évasion fiscale, travail précaire). Comme cela a été signalé par de nombreuses associations de défense de l'environnement et de la biodiversité, le programme d'Emmanuel Macron en matière d'écologie et de lutte contre le réchauffement climatique présente d'importantes lacunes malgré les alertes à répétition lancées par les scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et la multiplication des événements climatiques extrêmes en France. Le GIEC appelle à une baisse drastique de la consommation pour limiter la hausse des températures à 1,5 degré d'ici 2050. Cette baisse passe entre autres par la fin des appels à la surconsommation. La publicité n'invite pas à préserver la viabilité de notre planète. »

Internet aussi sur la sellette ?

Cet acte intervient fortuitement juste après des coupures volontaires de câbles de fibres optiques dans la nuit de mardi à mercredi. Une action d'une ampleur inédite qui a affecté le trafic internet de plusieurs grandes villes françaises dans l'Est notamment. Free, opérateur le plus touché, a ainsi vu le débit ralentir pour 1% de ses abonnés. Pour le parquet de Paris, qui a ouvert une enquête préliminaire pour « détérioration de bien de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation », « entrave à un système de traitement automatisé de données » et « association de malfaiteurs », il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une opération coordonnée.

Si les enquêteurs de la DGSJ (Direction générale de la sécurité intérieure) et de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) travaillent sur une piste terroriste ils n'excluent pas la piste d'activistes politiques même si aucune revendication n'a été retrouvée à ce jour.

Une usine à carbone

En effet, de nombreux militants environnementaux dénoncent les conséquences d'Internet sur la planète. On estime par exemple qu'une heure de streaming consomme plus d'électricité que deux réfrigérateurs, pendant un an. Actuellement, Internet [utiliserait plus de 10% de toute l'électricité produite dans le monde](#) (ordinateurs, data centers, réseaux...).

Des applications comme TikTok, l'une des plus polluantes, affichent des niveaux d'émission de près de 5 grammes équivalent CO2 par minute (voir graphique [Statista](#) ci-dessous).

Véritable usine à carbone, entre la 5G, la vidéo 8K, les jeux, le cloud, les objets connectés et la réalité virtuelle, internet pourrait ainsi consommer la moitié de l'électricité mondiale d'ici 2030 !

Il y a donc fort à parier que les actions de contestation menées par Extinction rébellion ou d'autres groupes d'activistes et de militants environnementaux se multiplient et se diversifient dans les années à

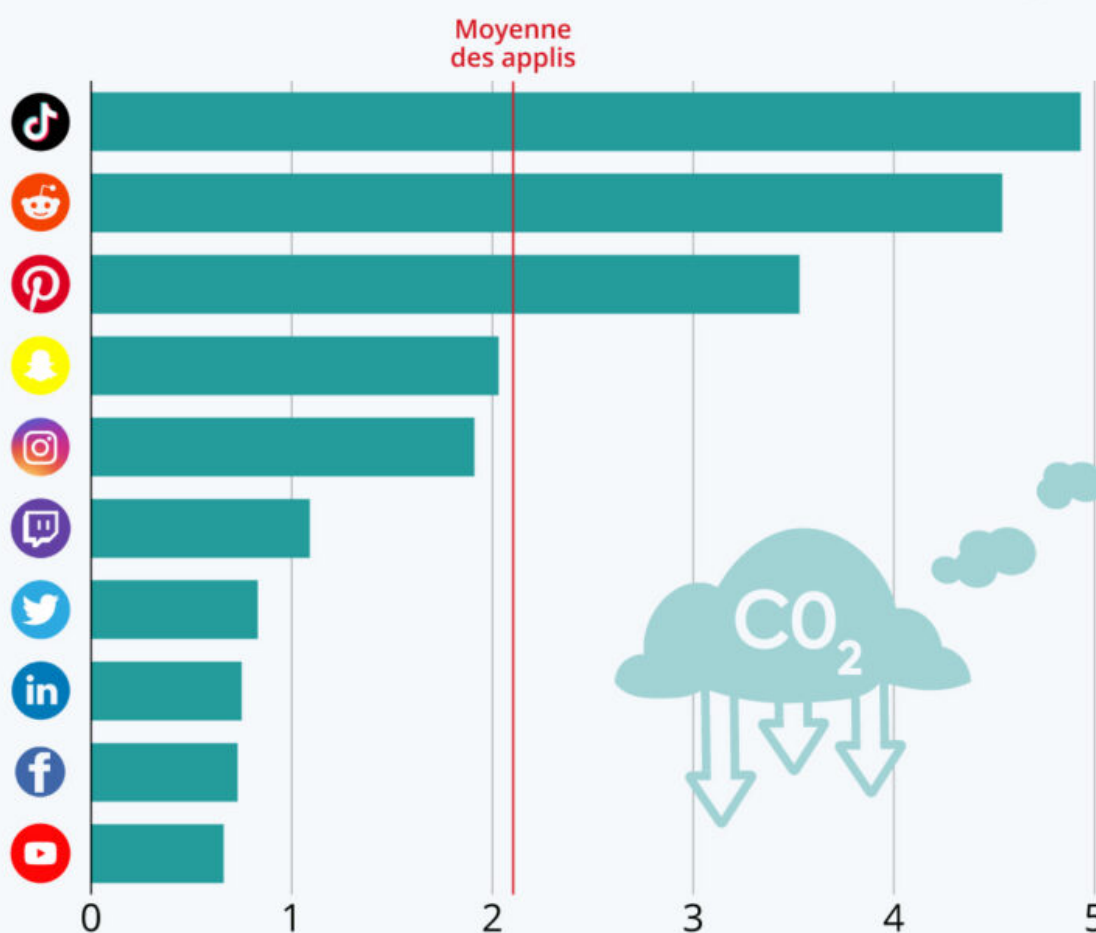
Ecrit par le 25 novembre 2024

venir.

Écrit par le 25 novembre 2024

Réseaux sociaux : quelle empreinte carbone ?

Estimation du niveau d'émission de CO₂ des applications sélectionnées pour 1 minute d'utilisation, en gEqCO₂ *



* basée sur la consommation d'énergie et le volume de données échangées lors de tests réalisés en France sur smartphone Galaxy S7 (Android 8).

Source : Greenspector



Ecrite par le 25 novembre 2024

Comme le met en évidence le graphique [Statista](#) ci-dessus, le réseau social dont le visionnage du fil d'actualité a l'impact écologique le plus important est [TikTok](#), soit un niveau d'émission de près de 5 grammes équivalent CO2 par minute. C'est plus de 2 fois la moyenne mesurée pour les dix applications sélectionnées (2,1 gEqCO2) et environ 7 fois plus que YouTube (0,66), Facebook (0,73) et [LinkedIn](#) (0,75), qui figurent quant à elles parmi les applis dont l'empreinte carbone est la plus faible

Valréas champion régional du photovoltaïque

Selon une étude de [namR](#), Valréas serait la ville de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui dispose de la plus grande proportion de panneaux solaires par rapport à la surface des bâtiments. Avec un ratio de 1,7%, la capitale de l'Enclave devance Vitrolles (1,36%) et Pégomas (12,8%) dans les Alpes-Maritimes au sein de ce palmarès réalisé par cette société française spécialisée dans la production de données contextuelles géolocalisées au service de la transition écologique.

Dans le Vaucluse, après Valréas (voir tableau ci-dessous), Bédarrides (0,73%), Cavaillon (0,695%), Mazan (0,691%), Morières-lès-Avignon (0,64%), Jonquières (0,59%), Courthézon (0,53%), Vedène (0,52%), Sorgues (0,445%) et Entraigues-sur-la-Sorgues (0,44%) constituent le top 10 des villes ayant le ratio le plus important de panneaux photovoltaïque par rapport à la surface totale des bâtiments.

Champion départemental toute catégorie, Valréas, avec 11 903,28m², dispose également de la plus grande surface de panneaux solaires installés sur des bâtiments en Vaucluse (voir ci-dessous). La ville devance Avignon, Cavaillon, Orange, Carpentras, Pernes-les-Fontaines, l'Isle-sur-la-Sorgue, Sorgues, Mazan et Monteux.

Panneaux solaires des villes vs photovoltaïque des champs ?

S'il apparaît que ce sont les grandes villes qui possèdent les plus grandes surfaces de panneaux solaires, c'est en milieu rural que l'on constate les meilleurs ratios. En effet, namR a également évalué le pourcentage de bâtiments équipés avec des panneaux solaires. Dans ce cas de figure (voir aussi tableau ci-dessous), c'est la commune de Saint-Marcellin-lès-Vaison qui arrive en tête dans le Vaucluse. Elle devance Althen-des-Paluds, Cheval-Blanc, Lamotte-du-Rhône, Mazan, Le Thor, Jonquerettes, Mirabeau, Mornas et Modène.

Et si l'on ne tient compte que des villes vauclusiennes de plus de 5 000 habitants, ce classement s'établit alors ainsi : Mazan, Le Thor, Vedène, Morières-lès-Avignon, Monteux, Jonquières, Aubignan, Sorgues, Entraigues-sur-la-Sorgue et Pernes-les-Fontaines.

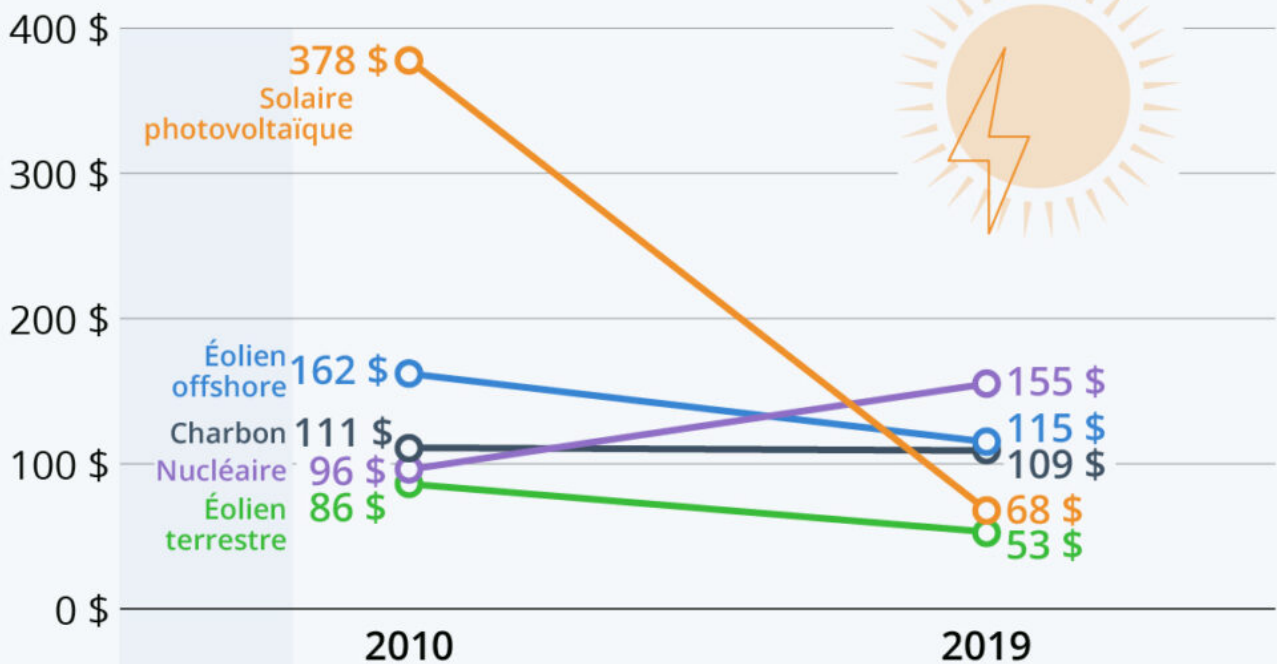
Écrit par le 25 novembre 2024

Mieux identifier les potentiels pour mieux développer les panneaux solaires

Avec cette étude, namR entend identifier les villes qui exploitent le mieux leur potentiel pour transiter vers le déploiement massif d'installations solaires pour encourager cette transition et accompagner au mieux les territoires dans le pilotage de leurs performances énergétiques.

L'énergie verte de plus en plus compétitive

Prix d'un mégawattheure d'électricité, selon la source d'énergie *



* Moyenne mondiale pondérée du coût actualisé de l'électricité (LCOE), sans les subventions.

Source : Our World in Data



statista

Écrit par le 25 novembre 2024

« Si certains territoires s'appuient déjà sur le solaire, il peut encore être développé, indique [Chloé Clair](#), directrice générale de namR. C'est une solution rapide en temps de développement, en comparaison à l'éolien, et qui bénéficie d'une capacité de mobilisation unique car elle est plus facilement déployable. Dans un contexte où les énergies fossiles sont de plus en plus contestées, le solaire apparaît comme une solution vers une transition durable qui adresse à la fois à l'urgence climatique mais aussi à la crise énergétique engendrée par la situation géopolitique en cours. »

Méthodologie

La technologie namR permet dans un premier temps de géolocaliser tous les bâtiments et de reconnaître les panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques, installés sur les pans de toit. Ainsi, 335 329 bâtiments possédant une installation solaire ont été détectés. En exploitant les données, namR tient compte de différents éléments : la pente et l'orientation du toit, les obstacles éventuels, le potentiel solaire et autres contraintes d'installation, pour affiner au plus juste les estimations de potentiel de production d'énergie par années... Se basant sur des images aériennes et des algorithmes de calcul poussés, namR est en mesure de fournir une estimation des surfaces installées avec une grande précision. Grâce à ces données, namR veut aller plus loin en caractérisant tous les bâtiments français pour en établir le potentiel solaire et aider les acteurs à construire leur cadastre solaire, qui informe du potentiel solaire de chaque bâtiment.

Climat : l'influence des lobbies industriels

Écrit par le 25 novembre 2024

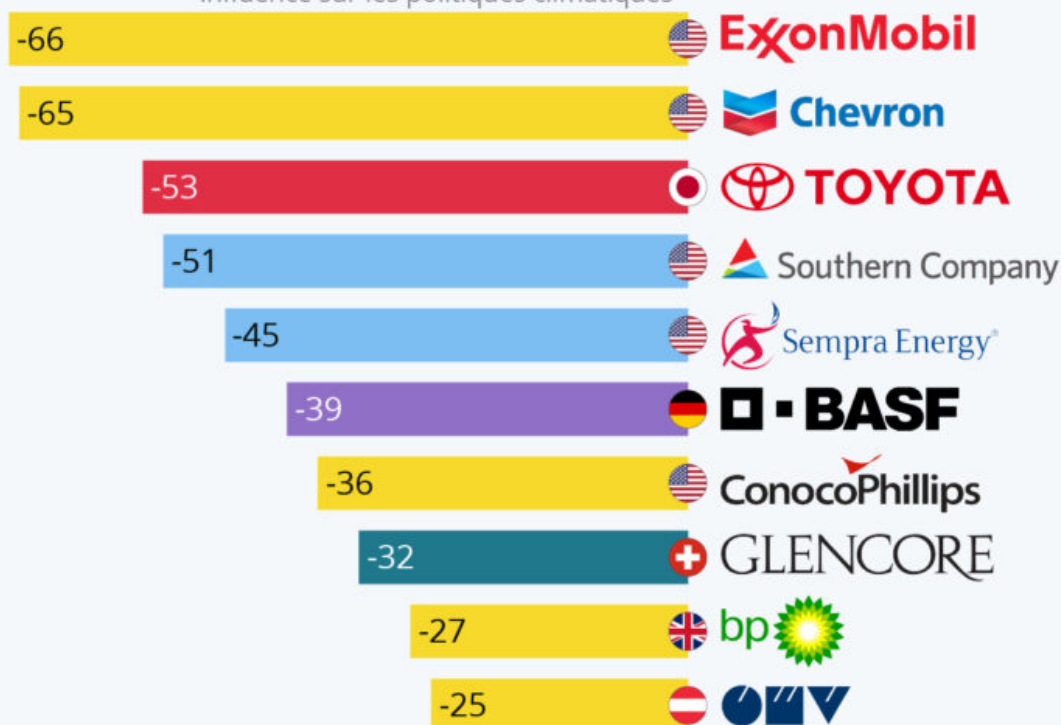
Climat : l'influence des lobbies industriels



Entreprises exerçant l'influence négative la plus forte sur les politiques de lutte contre le changement climatique

■ Énergie
 ■ Services énergétiques
 ■ Automobile
■ Chimie
 ■ Matières premières

Influence sur les politiques climatiques *



* Sur une échelle de -100 (très négative) à +100 (très positive).

Basé sur l'analyse de >50 000 éléments de preuve pour >350 firmes sur les actions de lobbying suivantes : commentaires sur des consultations, messages de PDG, rapports financiers, comptes rendus fiables de média, RP, liens avec des associations professionnelles.

Source : InfluenceMap



statista

Écrit par le 25 novembre 2024

Un [nouveau rapport](#) du groupe de réflexion InfluenceMap dévoile les multinationales qui exercent l'influence la plus négative à l'encontre des politiques climatiques dans le monde. L'étude conclut que ces organisations utilisent des méthodes de lobbying « prolifiques et très sophistiquées » afin d'influencer les gouvernements sur leurs actions en matière de climat.

En tête de liste, on retrouve les géants américains de l'énergie ExxonMobil et Chevron qui, sur la base de l'analyse de plusieurs milliers d'éléments de preuve concernant plus de 350 firmes - dont des commentaires sur des consultations, messages de PDG, rapports financiers, comptes-rendus de médias et liens avec des associations - sont les entreprises qui feraient le plus d'entraves à la mise en place de politiques climatiques. Le constructeur automobile Toyota, qui a fait campagne contre les lois proposées pour remplacer progressivement les véhicules à combustion thermique en faveur de l'électrique, se classe au troisième rang, suivi par deux entreprises américaines du secteur des services énergétiques.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)